

Déclaration liminaire à la CAPD du Gard du jeudi 21 janvier 2016



Monsieur le directeur académique, mesdames, messieurs,

Avant d'entamer l'ordre du jour de cette CAPD, en ce mois de janvier, le SE-Unsa souhaite revenir sur l'année 2015 qui a commencé dans l'horreur du carnage perpétré contre les journalistes de Charlie Hebdo, contre notre liberté d'expression. C'est ensuite la communauté juive qui a été ciblée avec l'attentat de l'Hyper Casher... Et puis **le temps s'est arrêté le 13 novembre...**

Au total, en 2015, ce sont plus de 500 personnes innocentes qui ont été tuées ou blessées par les balles de terroristes. Des intégristes religieux animés par la volonté de faire voler en éclats la République Française, démocratique et laïque, en raison des valeurs qu'elle incarne et défend. Comme toujours, ces actes violents éveillent en chacun d'entre nous, des sentiments complexes et contradictoires : la peur, la compassion, le chagrin, et en même temps la colère, voire la haine, le repli identitaire... Face à cela, nous pensons que l'Ecole de la République doit montrer à ses élèves, ces citoyens en devenir, le chemin de la raison, de la responsabilité. Leur apprendre à maîtriser leurs pulsions, leur rage contre un ennemi souvent mal identifié. Et quand on identifie mal l'ennemi, tous les moyens sont bons aux esprits mal intentionnés pour provoquer dans les réseaux sociaux et les médias tous les amalgames. Il faut à notre niveau, lutter contre les raccourcis, contre la stigmatisation d'un groupe ou d'une communauté. Il faut aider nos élèves à devenir des individus éclairés, capables de forger leur libre arbitre et à vivre ensemble malgré nos différences. Ou plutôt parce que notre diversité fait notre richesse. Les enseignants s'efforcent de mener à bien cette mission chaque jour dans leur école, avec leurs moyens, leurs outils, en prenant appui notamment sur les nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique. Mais les équipes doivent être soutenues dans leur lutte quotidienne contre la violence et l'exclusion et contre les manquements aux **principes de laïcité. Les personnels doivent être accompagnés et formés.**

Mercredi 13 janvier 2016 sur France Inter, notre Ministre évoquait des centaines de réunions publiques sur la laïcité en France et 80 000 personnes s'y étant rendues... Les enseignants et plus largement les citoyens gardois sont bien en peine de se voir proposer quelque chose dans notre département.

A la manière du Colibri de Pierre Rhabi, le SE-Unsa commence par prendre sa part. Le peu, le très peu que nous pouvons faire, nous le faisons. En plus de rassembler et de mettre à la disposition des enseignants des outils pédagogiques, nous proposons une **conférence publique le 17 février** à 18h30 à l'auditorium Pablo Neruda de Nîmes. Un débat animé par le conférencier Eddy Khaldi, auteur de l'ABC de la laïcité. Dix partenaires nous soutiennent : FCPE, IGEM, USEP, MGEN, UFOLEP, LA LIGUE de l'enseignement, DDEN, FRANCAS, MAE, AUTONOME de SOLIDARITE. Chacun ici est invité à venir enrichir le débat de sa réflexion, de sa vision pour faire vivre la laïcité dans notre République et donc dans ses écoles.

Nos institutions doivent aussi prendre leurs responsabilités dans un contexte d'Etat d'urgence. Les mesures demandées par notre hiérarchie et les délais impartis font courir le risque d'y répondre administrativement en ratant l'objectif d'une construction d'une culture partagée de la sécurité qui doit avant tout protéger et rassurer.

Le PPMS ne doit pas se résumer à un dossier administratif à compléter précipitamment. Il doit amener l'ensemble de la communauté éducative à construire ou consolider des conduites visant à protéger et à réagir de façon adaptée. Ces PPMS doivent intégrer les temps périscolaires et leurs personnels. Les collectivités doivent être partie prenante et s'impliquer pleinement en coordonnant leur PCS.

Concernant la direction d'école, mais aussi le mouvement, la gestion des intempéries, les remplaçants, les CAPD se suivent et les groupes de travail se ressemblent : Nous posons les problématiques, monsieur le directeur académique, et nous proposons des solutions. Mais le travail que nous accomplissons peine à être suivi d'effets. Ces questions attendent un pilotage de votre part et une vraie volonté de les mener à leur terme. Nous vous demandons de finaliser les chantiers que nous avons ouverts et d'informer sans ambiguïté lorsque nous convenons de nouvelles dispositions.

Le SE-Unsa demande l'ouverture d'un chantier sur l'évaluation des enseignants. Nous savons que l'essentiel viendra du ministère, nous y travaillons en ce moment même et certaines de nos revendications sont sur le point d'aboutir, nous en reparlerons en temps opportun. Mais nous portons quelques éléments à votre réflexion. Tout d'abord, les personnels responsables que nous sommes, réclament une plus grande place à l'auto-évaluation, une évaluation-concertation qui permette à chaque enseignant de faire part de ses besoins de formation et un accompagnement professionnel décorrélé de l'avancement. Sur la direction comme sur l'inspection, nous saluons la charte de relations professionnelles que nous avons co-signée avec le syndicat des IEN de l'UNSA et le Groupement de directeurs GDID...

Sur de nombreux dossiers, le SE-Unsa reste vigilant sur la mise en œuvre de l'ensemble des décisions émanant des chantiers métier : Evolution dans le temps des ratios de passages à la hors classe, décisions relatives aux décharges en enseignement, pour les collègues exerçant en REP+ mais aussi pour les directrices et les directeurs.

Si certains en doutaient encore, nos actions font avancer nos conditions de travail. Avec plus de 55 000 signatures, la pétition ISAE qui a été déposée à l'Élysée, le SE-Unsa vient de recevoir de Mme la Ministre, un courrier qui confirme le traitement de la revalorisation de l'ISAE. Le sujet sera donc sur la table des discussions avec le PPCR en février prochain. Dont acte.

Concernant l'ordre du jour et plus particulièrement le suivi et la vérification des barèmes du mouvement interdépartemental, nous remercions vos services de nous avoir adressé régulièrement le tableau des demandes de mutation réactualisé, ce qui a permis de mener à bien notre mission de contrôle et d'information.

Monsieur le directeur académique, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Les délégués du personnel du SE-Unsa du Gard